



Titre professionnel niv. 3

Chargé d'accompagnement social & professionnel

Tronc commun : certificat professionnel Chargé d'information, accueil & orientation

Chargé d'accompagnement social et professionnel

Crédits : 120 ECTS code CPN4200A (RNCP enregistrement pour 5 ans - Arrêté du 30 août 2016)

Niveau d'entrée : bac ou niveau bac - Niveau de sortie : certification de niveau III **bac+2**

Objectifs et compétences visées

Le chargé d'accompagnement social et professionnel a pour mission d'accompagner des parcours individuels pour favoriser l'insertion sociale/professionnelle ou la mobilité des publics demandeurs dans les domaines de l'emploi, de l'accès à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté ou dans un parcours de formation professionnelle. Il accueille, fait un diagnostic sur la situation de la personne, l'informe, l'oriente et l'accompagne dans la construction et la réalisation de son parcours d'insertion sociale et professionnelle en instaurant une relation de coopération et de confiance. Il travaille en réseau avec les partenaires locaux et en lien avec les travailleurs sociaux. La formation prépare à :

- **Accueillir tout type de publics** : favoriser l'expression de la demande, la reformuler et élaborer un premier diagnostic de la situation.
- **Informier, orienter** : identifier le dispositif, la structure ou l'interlocuteur pertinents qui pourra accompagner la personne accueillie en fonction de sa problématique (emploi, formation, santé, logement, handicap, addiction...) et du niveau d'urgence de sa demande. Connaître les conditions d'accès aux principaux droits dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.
- **Élaborer un projet d'accompagnement personnalisé et partagé** : co-construire une démarche adaptée aux besoins, à la situation de la personne et à son niveau d'engagement dans les projets proposés, en tenant compte des moyens et ressources disponibles dans la structure.
- **Travailler en réseau et en partenariat pour mobiliser les ressources adaptées aux situations à traiter** : identifier les rôles des professionnels et institutions en lien avec son activité, comprendre la coordination sur un territoire des acteurs impliqués dans la mise en œuvre locale des dispositifs.
- **Recueillir, traiter et organiser des informations** : rechercher celles qui répondent aux besoins de la structure, de ses publics, des partenaires ou financeurs, à partir de divers sources et supports.
- **Se situer, s'inscrire et travailler dans un collectif de travail**, questionner les situations qui mettent en jeu l'éthique professionnelle.

Débouchés

Conseiller en insertion, conseiller à l'emploi, intervenant d'action sociale, conseiller des missions locales, chargé d'insertion, responsable PIJ/BIJ (information jeunesse), conseiller mobilité, chargé d'information formation/emploi, médiateur social... Ces fonctions peuvent s'exercer : au sein de collectivités territoriales et du monde associatif (centres sociaux, associations de quartier...), à Pôle emploi, dans le cadre des Maisons de l'emploi, des PLIE (Plans Locaux d'Insertion par l'Emploi), des Missions locales, dans les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires,

les régies de quartier, dans le secteur protégé ou les centres d'hébergement et de réadaptation sociale, dans les organismes de formation et les organismes paritaires financeurs (OPCA...), dans les organismes généralistes d'information (information jeunesse, Cité des métiers...)

Codes ROME les plus proches :

K1205 : Information et médiation sociale

K1201 : Action sociale

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K2101 : Conseil en formation

Public concerné

Salariés en activité, en congé individuel de formation, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, contrats d'alternance.

Conditions d'accès

Etre titulaire du baccalauréat ou niveau bac (ou équivalent).

OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) ou la VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) – se rapprocher de notre service accueil pour les modalités de validation.

Calendrier prévisionnel 2018-2019

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le lundi	4 juin 2018	
Inscriptions jusqu'au	mer. 31/10/18	ven. 29/03/19
Début des cours	lun. 17/09/18	lun. 25/02/19
Interruption des cours	sam. 15/12/18	-
Reprise des cours	lun. 07/01/19	-
Fin des cours	sam. 09/02/19	ven. 28/06/19
Semaine de révisions	semaine du 11/02/19	semaine du 01/07/19
Examens 1ère session	semaine du 18/02/19	semaine du 08/07/19
Examens 2nde session	quinzaine du 02/09/19 au 14/09/19	

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Prérequis : bonnes capacités d'expression écrite et orale.

Certificat professionnel CP29 (54 ECTS)

		ECTS	Modalités	Examens	Coefficients (1)
ENSEIGNEMENTS ANNUELS					
TET003	Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires professionnels	8	cours		1
SEMESTRE 1					
AST004	Institutions et acteurs de l'intervention sociale : accueil, information, orientation	6	cours		1
CCE001	Outils et démarche de la communication écrite et orale	4	cours		1
TRS001	La relation aux publics en situations d'accompagnement	6	cours		1
SEMESTRE 2					
TET007	Recherche d'informations : théorie et pratique sur le web	6	cours		1
TET099	Analyse de son parcours et positionnement professionnel	6	cours		1
UA2322	Rapport de validation	18	rapport		a

Titre professionnel niv. 3 (120 ECTS)

Titre professionnel niv. 3 (120 ECTS)		ECTS	Modalités	Examens	Coefficients (1)
UE du Certificat professionnel CP29		36	cf. ci-dessus		
SEMESTRE 1					
AST002	Champs de la sociologie	6	cours		1
PSY001	Eléments de psychopathologie dans l'intervention sociale	4	cours		1
TRS002	La relation aux publics : méthodologies de l'accompagnement	6	cours		1
SEMESTRE 2					
AST005	Institutions et acteurs de l'intervention sociale : l'accompagnement	6	cours		1
CCE003	Pratiques de l'accueil, de la négociation et de la communication	4	cours		1
TET006	Initiation aux questions du travail et de l'emploi	4	cours		1
UAS003	Expérience professionnelle	30	rapport	 	b
UAS004	Atelier recherche documentaire, recherche de stage et/ou pratique de terrain	6			
UA211G	Rédaction et soutenance d'un rapport d'expérience en situation d'accompagnement	16			

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Eq. équivalences possibles pour les élèves ayant obtenu d'autres UE du Cnam

(se rapprocher du service accueil)

(1) coefficients : chaque enseignement fait l'objet d'une validation propre par capitalisation

(cf. conditions de délivrance page suivante).

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance orale

Expérience professionnelle

^a. Les élèves n'ayant jamais exercé des activités d'information, d'accueil ou d'orientation doivent compléter la formation par un stage d'un mois et demi, et rédiger un rapport de validation en lien avec le champ professionnel visé par le certificat. ^b. L'élève doit, à la fin de sa formation, attester d'une expérience professionnelle de 18 mois. Si cette expérience a été acquise dans un autre domaine que l'accompagnement social et professionnel, elle devra être complétée par un stage de 3 mois visant à être confronté à des activités d'accompagnement.

(cf. conditions de délivrance)

Enseignements

Le certificat professionnel comprend 6 unités enseignement. La formation allie une préparation aux situations professionnelles et des apports plus généraux qui favorisent l'acquisition de compétences méthodologiques de base. Le titre est organisé en 12 unités d'enseignement, dont les 6 UE du certificat :

Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires professionnels (TET003)

Connaître et utiliser les outils de recueil d'information, notamment l'entretien et le questionnaire dans le contexte de l'activité d'accueil ou d'accompagnement. Analyser, organiser et exploiter l'information recueillie.

Institutions et acteurs de l'intervention sociale : information, accueil et orientation (AST004)

Cette UE met au premier plan les institutions et les acteurs dont l'existence est structurante dans le champ de l'intervention sociale et de l'insertion professionnelle. Il s'agit d'en comprendre les rôles, leur distribution dans les politiques sociales, leur évolution dans le temps.

Outils et démarches de la communication écrite et orale (CCE001)

Apporter des outils et des méthodes pour développer ses capacités relationnelles dans des situations de communication orale et écrite, quotidienne et de travail.

La relation aux publics en situations d'accompagnement (TRS001)

Cette UE met au premier plan les interactions avec les publics. Elle présente les publics de l'intervention sociale, à la fois par leurs caractéristiques sociologiques et psychologiques, et dans leurs définitions par les politiques sociales avec leurs règles particulières.

Recherche d'information : théorie et pratique sur le Web (TET007)

Permettre aux élèves de s'approprier les systèmes et les techniques (dont les techniques informatiques) qui organisent la production, l'échange et l'usage des informations.

Analyse de son parcours et positionnement professionnel (TET099)

Cette UE est une introduction à la formation, elle permet de s'interroger sur son propre parcours professionnel et de mieux définir son positionnement en lien avec des fonctions d'accueil et d'accompagnement. En quoi les activités d'accueil, d'information et d'orientation mobilisent-elles des valeurs et une éthique professionnelle ?

Champs de la sociologie (AST002)

Être en capacité de mobiliser les notions de base de la sociologie de la famille, du travail, de l'école, de la ville, de la déviance...

Eléments de psychopathologie dans l'intervention sociale (PSY001)

Apporter aux élèves des connaissances sur les rapports entre santé, travail, emploi, chômage et leur incidence sur la pratique d'accompagnement social et professionnel. Faciliter l'accès à la littérature spécialisée sur la santé au travail.

La relation aux publics : méthodologies de l'accompagnement (TRS002)

Maîtriser les techniques d'accompagnement social et professionnel (diagnostic d'une situation sociale, entretien, élaboration de parcours d'insertion, suivi, travail en réseau). Analyse de situations d'accompagnement.

Conservatoire national des arts et métiers

Institutions et acteurs de l'IS : accompagnement social et professionnel (AST005)

Identifier les dispositifs spécifiques, mesures et méthodes, qui outillent l'intervention sociale auprès de différents publics, en y repérant les acteurs concernés, les demandes et les besoins auxquels ils répondent comme leurs effets attendus et réels.

Pratiques de l'accueil, de la négociation et de la communication (CCE003)

Développer ses capacités et ses savoir faire dans les situations d'interaction (entretien individuel et collectif) ; savoir analyser les situations de communication rencontrées et mettre en place les stratégies adaptées (écouter, reformuler, argumenter, négocier, gérer un conflit) ; consolider les techniques et les outils de communication écrite liés aux fonctions d'accueil et d'accompagnement.

Travail, emploi et qualification (TET006)

Maîtriser les notions de base concernant le travail et l'emploi : le salariat et l'emploi ; travail et production ; professions, qualifications, compétences ; relations d'emploi et relations de travail. S'initier aux débats actuels sur ces questions.

Pour en savoir plus, <http://metiers-social.cnam.fr/metiers-du-social/>

Conditions de délivrance

Certificat professionnel

Pour la délivrance du certificat, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). **Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.**
- Valider les 6 unités d'enseignement qui composent le certificat. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque unité d'enseignement par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.
- Rédiger un rapport de validation en y présentant et analysant une situation d'information, d'accueil ou d'orientation de public observée ou conduite par l'élève – selon le cas – dans le cadre de sa pratique professionnelle, d'une activité bénévole ou durant un stage (les élèves n'ayant jamais exercé des activités d'information, d'accueil ou d'orientation doivent compléter la formation par un stage d'un mois et demi). Le certificat professionnel peut être demandé dans un délai de 4 ans maximum.

Titre professionnel RNCP niveau III

Pour la délivrance du titre, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). **Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.**
- Valider les 12 unités d'enseignement qui composent le titre. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque UE par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.
- Attester d'une expérience professionnelle de 18 mois + un stage de 3 mois si l'expérience n'est pas dans le champ de l'accompagnement social et professionnel.
- Rédiger et soutenir oralement, et valider le rapport d'expérience en situations d'accompagnement.

Blocs de compétences

Les blocs de compétences constituent une partie identifiée de la certification. Ils sont évalués et validés pour donner lieu à la délivrance d'un certificat ou d'une attestation de réussite pour chaque bloc. Attention, les blocs de compétences ne donnent pas lieu à l'obtention de crédits ECTS (les ECTS restent attachés à la validation d'unités de formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher du service accueil de votre centre d'enseignement.

La certification présente les blocs de compétences suivants :

Bloc n°1	Réception, analyse de la demande et élaboration d'un premier diagnostic
Bloc n°2	Information, orientation des personnes à partir des situations identifiées
Bloc n°3	Accompagnement des personnes dans la construction d'un parcours d'insertion professionnelle, sociale ou de formation
Bloc n°4	Mobilisation d'un réseau de partenaires et coopération en équipe
Bloc n°5	Recueil, traitement, veille et gestion de l'information et d'un fond documentaire

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences. Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.**

Les élèves qui suivent les enseignements en alternance, devront justifier de leur présence en centre à raison d'une journée de 7 heures hebdomadaire. Le planning est consultable sur le site Internet

www.cnam.re

Fréquence des cours

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
Cours	6 regroupements	7 regroupements	12 regroupements
	+	+	+
	7 webconférences	7 webconférences	12 webconférences
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation			
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20			

- une formation homologuée inscrite au RNCP ;
- une équipe pluridisciplinaire de professionnels agréés ;
- une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE ;
- des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. (cf. détails en page 2)

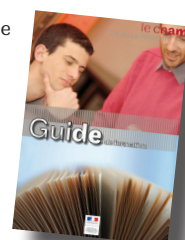
Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'exams par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'élève peut faire valoir son UE ainsi capitalisée dans d'autres parcours de formation où celle-ci est présente (cf. conditions de délivrance ci-contre)

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port.

Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



Conservatoire national des arts et métiers

Inscriptions

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2018-2019 : **04/06/2018**
- Clôture des inscriptions du 1^{er} semestre (sept. 2018 à fév. 2019) : **31/10/2018**
- Clôture des inscriptions du 2nd semestre (mars à juin 2018) : **29/03/2019**

Voir détails calendrier en page 1.

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services.**

(cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-dessous).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

◇ par téléphone au 0262.42.28.37

◇ par mail à info@cnam.re

◇ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi ([téléchargeable sur www.cnam.re](http://www.cnam.re)) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours **faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi**
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur ([téléchargeable sur www.cnam.re](http://www.cnam.re)) - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

Les frais de dossier (18€) et le DIB au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.**

Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais d'inscription de 218 € ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Tarifs 2018-2019

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€	200€
Droit complémentaire par UE (tarification <u>hors</u> FOAD)	60€ / ECTS	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		200€ / UE
Rapport d'expérience professionnelle	300€	300€

* sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opca (organisme collecteur des cotisations de formation) et le stagiaire bénéficie d'une rémunération. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, congé individuel de formation (Cif), contrat/période de professionnalisation, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

Tarif validation ⁴	Tout public
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1200€
VAPP - validation des acquis Personnels & Professionnels	520€
VES - validation des études supérieures	300€

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience ; VAPP pour obtenir l'accès à un diplôme par l'expérience sans avoir les pré-requis nécessaires ; VES pour valider ses études supérieures et obtenir des équivalences au Cnam. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam, le tarif est de 200€/UE quel que soit la prise en charge - ⁴ Les frais d'inscription sont inclus.

**“Ma réussite,
c'est le cnam !”**



Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re

18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90.46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
et de 8h00 à 12h00 le samedi matin